



HAL
open science

Les dessous de la présence des enfants sur les sites d'extraction artisanale de l'or dans les zones rurales au Burkina Faso

Gabriel Sangli, Bakary Ouattara, Komi Ameko Azianu, Mahamady Ouedraogo

► **To cite this version:**

Gabriel Sangli, Bakary Ouattara, Komi Ameko Azianu, Mahamady Ouedraogo. Les dessous de la présence des enfants sur les sites d'extraction artisanale de l'or dans les zones rurales au Burkina Faso. *Revue Nigérienne des Sciences Sociales, revue internationale francophone*, 2022, 004, pp.109-120. hal-03825019

HAL Id: hal-03825019

<https://hal.science/hal-03825019v1>

Submitted on 25 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Abdou Moumouni



Revue Nigérienne des Sciences Sociales, revue internationale francophone

reniss.niger@gmail.com

N° 004

ISSN :1859-5154

Juillet 2022

Presses Universitaires de l'Université Abdou Moumouni



Directeur de publication

Dr OUMAROU Amadou, Maître de Conférences

Comité de rédaction

Rédacteur en chef : Dr ABDOURAHAMANE Mohamed Moctar, Maître de Conférences

Membres de l'équipe de rédaction : Dr HAMIT Abdoulhadi, Dr SEIDOU Abdoulaye, Dr ADJI Souley, Dr TIEKOURA Ouassa, Dr MAGA ISSAKA Hamidou, Dr ELH DAGOBI Abdoua, Dr HAMANI Oumarou, Dr IBRAHIM MALAM Maman Sani, Dr MOUSSA Zangaou

Secrétariat de rédaction : Dr IBRAHIM MALAM Mamane Sani et M. HAROUNA OUSMANE Ibrahim

Publication Assistée par Ordinateur (PAO) : Dr. DAMBO Lawali, Maître de Conférences

Adresse : Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Anthropologie (LERSA)

École doctorale Lettres Arts, Sciences de l'Homme et de la Société, Université Abdou Moumouni de Niamey BP 418 Niamey, mail : reniss.niger@gmail.com

Comité scientifique

Pr BOUREIMA Amadou (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr MOTCHO Henri Kokou (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr LAOUALY Mahaman Abdoulaye (Niamey), Pr ISSA DAOUDA Abdoul Aziz (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr TIDJANI ALOU Mahaman (Niamey), Pr ABDO LAOUALI Serki (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr VALLEAN Tindaogo (Université Norbert Zongo de Koudougou), Pr KABORE-PARE Afsata (Université Norbert Zongo de Koudougou), Pr VANGA Adja Ferdinand, (Université Peleforo Gon Koulibaly de Korhogo), Pr HETCHELI Kokou Folly L., Université de Lomé ; Dr MOUNKAILA Harouna, MC, (Université Abdou Moumouni de Niamey), Dr Alio Mahaman, MC (Université Abdou Moumouni de Niamey), Dr SOUNAYE Aboulaye, MC (ZMO, Berlin), Dr BATIONO Fernand, MC, (Université Joseph Ki-Zerbo)

Comité de lecture

Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE, Maitre de conférences Université Abdou Moumouni ; Maman WAZIRI MATO, Professeur titulaire, Université Abdou Moumouni ; Amadou OUMAROU, Maitre de conférences université Abdou Moumouni de Niamey ; Bode SAMBO, Maitre de conférences, Université Abdou Moumouni de Niamey ; Lawali DAMBO, Maitre de conférences université Abdou Moumouni de Niamey ; Abdou IDRISSA, Maitre de conférences université Abdou Moumouni de Niamey ; Harouna MOUNKAILA, Professeur titulaire, Université Abdou Moumouni

Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS) revue internationale francophone

reniss.niger@gmail.com

Consignes aux auteurs

La Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS) s'aligne aux normes CAMES de rédaction des articles scientifiques

Consignes aux contributeurs

La Revue Nigérienne des Sciences Sociales demande aux auteurs de respecter strictement les consignes recommandées par le CAMES dans le cadre de la rédaction d'un article scientifique.

L'article proposé doit être saisi sous logiciel Word, police Times New Roman, taille 12. Le texte ne doit pas dépasser 50.000 signes espaces compris, y compris les notes infra-paginales, références, graphiques et tableaux (entre 10 et 18 pages).

1. Titre de l'article

Minuscule caractère Times New Roman 16, gras, espace après 18 points.

2. Résumé

Times New Roman 12, 10 lignes maximum (en français et en anglais) suivi respectivement des mots clés (max.5 mots) dans les deux langues. Traduction de l'intitulé du titre de l'article comprise.

3. Corps du texte

Times New Roman 12, interligne simple, espace avant et après 6 points sans alinéa.

3.1 Titres

3.1.1. Chapitre (1.), espace avant 12 pts, minuscules, gras, Times New Roman 14.

3.1.2. Sous-titres (1.1.), espace avant 6 pts, minuscules, gras, Times New Roman 12.

3.1.3. Autres sous-titres (1.1.1.), espace avant 6 pts, minuscules, gras, Times New Roman 12.

4. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou émane d'une recherche de terrain. La structure d'un article scientifique en sciences sociales se présente comme suit :

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale** : Titre, Nom et Prénom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (contexte général du sujet, problématique, hypothèses, objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.
- **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain** : Titre, Nom et Prénom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres.

Exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.

6. Les passages cités sont présentés en times new romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il est recommandé d'aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en times new romain et en retrait (1cm), et réduire la taille de police d'un point.

7. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :
 - Parlant de la réforme LMD dans l'enseignement supérieur africain, autant dire que « nous avons ici à faire à un cas de transfert intégral de modèle d'organisation de l'enseignement supérieur. Conçue au départ dans les pays anglo-saxons, cette réforme s'étend aux pays membres de l'Union européenne, avant d'être transférée dans certains pays africains » (M. Tidjani Alou, 2010, p.88).
 - Dans ses travaux sur l'éducation environnementale au Niger, M.M. Abdourahamane (2013, p.32) insiste sur le fait que « L'environnement est un objet de connaissance, donc susceptible d'interprétation diverses selon les réalités culturelles. C'est pourquoi, les comportements des individus face à l'environnement sont, en général, déterminés par leur conception de ce dernier ».

Références bibliographiques

Article dans une revue

OUMAROU Amadou, 2016, « La prévention des inondations à Niamey, une entrée pour une analyse de la gouvernance urbaine » in *Revue Dezan* n° 011, Laboratoire de Sociologie, d'Anthropologie et d'Études Africaines (LASANEA), Université Abomey Calavi, pp. 295-31

Chapitre d'ouvrage

ALARY Véronique, 2012, « le concept d'insécurité alimentaire : quelques enseignements pour les recherches à venir » in SEMEU KANDEM Mokadem, *Pour une géographie du développement. Autour de la recherche de Georges Courade*, Paris, Karthala, pp. 119-128

Ouvrage

DURU-BELLAT Marie et MINGAT Alain, 1993, *Pour une approche analytique du fonctionnement du système éducatif*, Paris, PUF

Table des matières

FACTEURS SOCIO-ECOLOGIQUES ET PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES CHEZ LES ADULTES A OUAGADOUGOU	9
(1) KABORE AHMED, (1) GUISSOU KOUDRAOGO, (2) JILL JOHNS, (1) AKOSSITO TOGNON HERMINE, (1) OUBIDA ANGELE, (1) LUDMILA SENAMI AKOYI, (3) HEMA TIEMOKO THIERRY SOUHAMAI, (1) DAO GINETTE, (1) MEDA NICOLAS	
LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE A L'EPREUVE DES CRISES MILITARO-POLITIQUES	23
KOUAKOU KOUAME HYACINTHE	
REGARD SOCIOECONOMIQUE SUR L'OCCUPATION DES ESPACES PUBLICS A PETITS PASSAGES DANS LA VILLE DE TAHOUA AU NIGER.....	35
(1)WANI HAROUNA, (2)OUMAROU AMADOU	
MIGRATION DEFINITIVE ET CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS DE NIAMAKORO EN COMMUNE VI DU DISTRICT DE BAMAKO (MALI)	55
(1)SAMAKE CHARLES, (2)FOFANA SORY IBRAHIMA, (3)KONE KAMBA	
PROMOTION DU PATRIMOINE TOURISTIQUE DANS LA COMMUNE RURALE DE SIBY DANS UN CONTEXTE D'INSECURITE AU MALI	71
(1) COULIBALY SINA, (2) SIDIBE ASSÉTOU, (3) SIBY MORY	
LES PROJETS PHARES DE L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE : ENTRE DEFIS ET OPPORTUNITES DE DEVELOPPEMENT DU CONTINENT	83
DIPAMA WEND-VENEGDA ARSENE	
PERCEPTIONS SOCIALES ET STRATEGIES LOCALES DE RESILIENCE A LA BAISSSE DES RENDEMENTS D'IGNAME DANS LA COMMUNE DE TCHAOUROU AU BENIN.....	99
(1) AFFO FABIEN, (2) ZINHO ENOCK	
LES DESSOUS DE LA PRESENCE DES ENFANTS SUR LES SITES D'EXTRACTION ARTISANALE DE L'OR DANS LES ZONES RURALES AU BURKINA FASO	109
(1)SANGLI GABRIEL, (2)OUATTARA BAKARY, (3)AZIANU KOMI AMEKO, (4)OUEDRAOGO MAHAMADY	
DECENTRALISATION ET QUALITE DE L'OFFRE DE SERVICES SOCIO-PUBLICS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE..	121
HOUNSOUNON DAMAS	
LA CARTOGRAPHIE CONCEPTUELLE COMME OUTIL DE FORMULATION DES RESULTATS D'APPRENTISSAGE ATTENDUS PAR LES ETUDIANTS	139
(1)BOEYINDWENDE SANWIDI JACOB, (2) SAWADOGO NATEWINDE	
REPONSES LOCALES A L'INSECURITE, UNE ANALYSE A PARTIR DE L'EXEMPLE D'ABALA AU NIGER.....	159
(1)OUMAROU AMADOU, (2)HAROUNA OUSMANE IBRAHIM	
PLAN D'ACTION NATIONAL BUDGETISE DE LA PLANIFICATION FAMILIALE (PANB-PF) 2021-2025 DU NIGER : DE LA MISE A L'ECHELLE AUX LEÇONS APPRISES	169
(1) MALAM MAMANE SANI IBRAHIM, (2) DIALLO ISSA	
DE LA CONCILIATION DES ROLES SOCIAUX DES AIDANTS FAMILIAUX PROFESSIONNELS RESIDANT A BONOUMIN (COCODY-ABIDJAN COTE D'IVOIRE)	181
DAYORO ZOGUEHI ARNAUD KEVIN	

Les dessous de la présence des enfants sur les sites d'extraction artisanale de l'or dans les zones rurales au Burkina Faso

⁽¹⁾SANGLI Gabriel, ⁽²⁾OUATTARA Bakary, ⁽³⁾AZIANU Komi Ameko, ⁽⁴⁾OUEDRAOGO Mahamady

⁽¹⁾ Enseignant-Chercheur, Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph KI-ZERBO (ISSP/ UJKZ), Burkina Faso (sanglig@hotmail.com)

⁽²⁾Assistant de recherche, Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph KI-ZERBO (ISSP/ UJKZ), Burkina Faso (boubaouatt19@gmail.com)

⁽³⁾Assistant de recherche, Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph KI-ZERBO (ISSP/ UJKZ), Burkina Faso (azianukomi@gmail.com)

⁽⁴⁾Assistant de recherche, Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph KI-ZERBO (ISSP/ UJKZ), Burkina Faso (mahamady.ouedraogo@aims.ac.rw)

Résumé

L'objectif de cette étude est d'analyser les causes structurelles du travail des enfants sur les sites d'orpaillage au Burkina Faso. Pour y arriver, il a été réalisé, une recherche documentaire, soutenue par des collectes de données qualitative de terrain.

Les résultats montrent les transformations majeures dans la communauté villageoise avoisinante, par son adaptation et sa résilience face à la nouvelle donne qu'est l'orpaillage. L'importance relative des gains financiers issus de l'orpaillage est telle que certains parents tolèrent ou incitent leurs progénitures à y travailler. Le recours aux enfants dans l'activité d'extraction artisanale de l'or est parfois expliqué par les représentations sociales selon lesquelles l'or se prête facilement aux plus chanceux que sont les enfants. Les engager dans cette activité est préjudiciable pour leur éducation, leur santé et, éventuellement, compromet leur avenir.

Mots clés : Orpaillage, enfant, représentation sociale, Burkina Faso

Abstract

The objective of this study is to analyse the structural causes of child labour at gold panning sites in Burkina Faso. To achieve this, documentary research, supported by qualitative field collections, was carried out.

The results show the major transformations in the surrounding village community, through its adaptation and resilience in the face of the new situation that is gold panning. The relative importance of the financial gains from gold panning is such that some parents tolerate or encourage their offspring to work there. The use of children in the artisanal gold mining activity is sometimes explained by social representations that gold lends itself easily to the luckiest children. Involving children in gold panning is detrimental to their education, health and possibly compromises their future.

Key words: Gold panning, child, social representation, Burkina Faso

Introduction

Le Burkina Faso est un pays agricole. Mais, la richesse de son sous-sol en ressources minérales fait de lui, depuis la fin de la décennie des années 90, un pays à fort potentiel d'or. Ce pays, de 274 200 km², est devenu le lieu où les multinationales, à travers leurs importants apports d'Investissements Directs Étrangers (IDE) et les petits exploitants artisanaux en provenance de l'intérieur du pays et au-delà de ses frontières, cherchent chacun à tirer leur épingle du jeu dans l'extraction minière (J. Bohbot, 2017, p.1-2). Très en vogue aujourd'hui, l'or a historiquement été exploité à Gaoua, dans la région administrative du Sud-Ouest du Burkina Faso et à Poura, dans la Boucle du Mouhoun à l'ouest du Burkina Faso (J.B. Kiéthéga, 1983, p.15 ; K. Schneider, 1993, p.191 ; M. Batenga, 1995, p.566-568).

L'exploitation a commencé à prendre de l'ampleur dans les années 1980 avec la grande sécheresse qui fera d'elle une activité génératrice de revenu pour remédier à la crise des moyens de subsistance. Cela va occasionner la réglementation du secteur minier par les autorités à travers la création du Comptoir Burkinabè des Métaux Précieux en 1986. Ce comptoir ne va fonctionner que dix (10) ans et le commerce de l'or sera enfin libéralisé en 1996 (M. Côte, 2013, p. 4-5). Cette libéralisation donne un coup de pouce à l'exploitation de l'or surtout artisanale qui, en plus des hommes, mobilise femmes et enfants qui sont soumis à diverses tâches sur les sites. S. Keita (2001, p.18), dans ses travaux sur les mines artisanales et les exploitations minières à petite échelle au Mali, fait une mention du rôle et du travail des enfants sur les sites d'or. Il estime qu'ils sont, entre autres, dans le transport et le traitement (opération de concassage, broyage, pilage et tamisage) du minerai, les corvées d'eau, la surveillance des bébés, la préparation et la vente de la nourriture, la vente de boisson, de cigarette, beignets. Cet état de fait est d'actualité au Burkina Faso avec la « ruée vers l'or » (T. Grätz, 2004, p.140 ; R. Chevrillon-Guibert et G. Magrin, 2018, p. 273) constatée dans les zones rurales où l'or est découvert. Cela mérite une attention particulière au regard de l'augmentation progressive du nombre de sites d'exploitation artisanale d'or estimé entre 700 et 1000 de nos jours (A. Medinilla et *al.*, 2020, p.2).

Cette convergence vers les sites d'or est motivée par un désir de maximisation d'un revenu consistant dans l'orpaillage. Pour cela, nombre d'enfants se retrouvent sur les sites d'or, soit de plein gré, soit envoyés par leurs parents ou tout autre employeur. Leur présence n'est donc pas négligeable malgré la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989¹⁵, ratifiée le 30 août 1990 par le Burkina Faso. Dans cette convention, les États ont pris des engagements en vue du respect des droits fondamentaux des enfants qui sont, entre autres, d'assurer leur santé, leur accès à l'éducation, les protéger contre les pires formes de travail, etc.

Bien que ces dispositions empêchent les enfants de fréquenter les sites et de se faire embaucher, ils y sont pour diverses raisons. La présente recherche s'appuie sur des données qui confirment la présence des enfants sur les sites d'or. Il s'agit de celles de l'enquête quantitative réalisée de mars à avril 2021 sur « les impacts sociodémographiques des activités extractives d'or au Burkina Faso » par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP). Cette étude a été financée par l'Union Européenne dans le cadre du projet « Renforcement des capacités, production et diffusion des connaissances sur la population burkinabè ». Elle vise à mettre en exergue, les transformations locales dans un rayon de 5

¹⁵ La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 et signée par la France le 26 janvier 1990. Le Parlement, par une loi du 2 juillet 1990, en a autorisé la ratification qui est intervenue le 7 août 1990. Conformément à l'article 49 de la Convention, celle-ci est entrée en application en France le 6 septembre 1990.

Disponible sur : <https://www.unicef.fr/sites/default/files/userfiles/50154.pdf>

km, autour des sites d'orpaillage, des populations résidentes et de leur environnement. Les données récoltées révèlent que 118 enfants ont été identifiés sur les sites visités, soit 47 % de filles et 53 % de garçons. Les filles sont essentiellement dans le lavage du minerai (58 %) et le creusage (20 %) tandis que les garçons s'adonnent au creusage (62 %) et au lavage (14 %).

Le présent article s'appuie sur une enquête qualitative menée, à la suite de l'enquête quantitative, en vue d'analyser le travail des enfants sur les sites d'or et de comprendre les facteurs cachés de la fréquentation des sites.

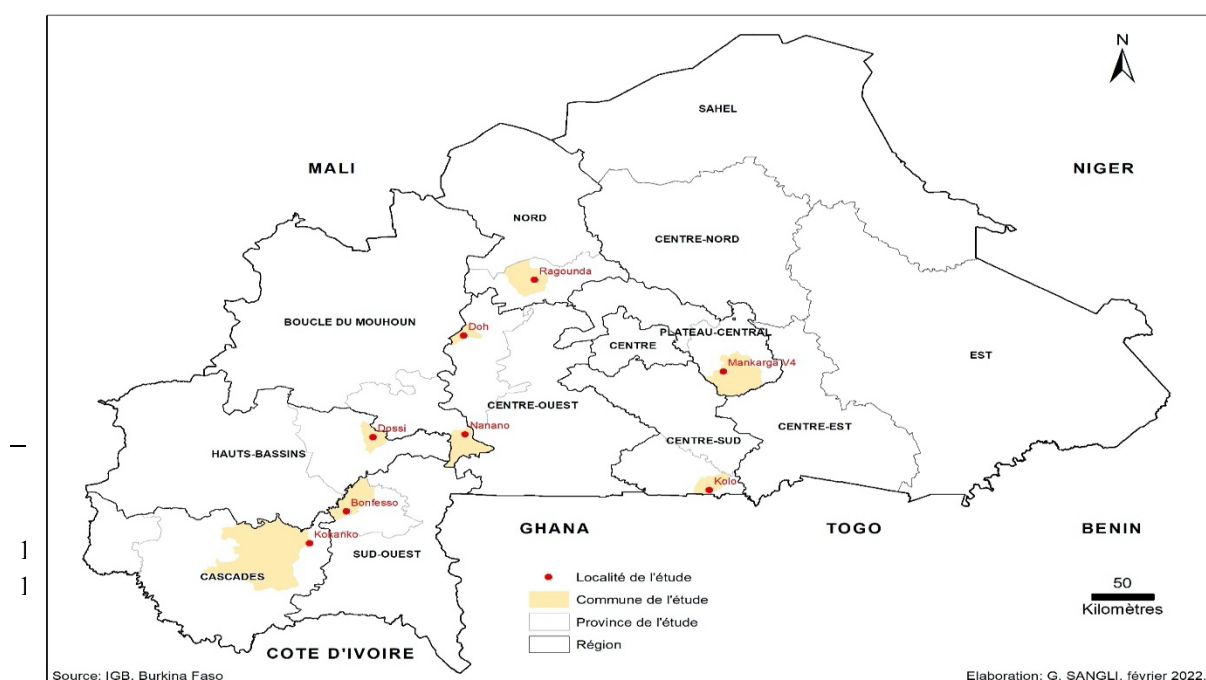
Il convient alors de rappeler que « le « travail des enfants » concerne tout autant les activités économiques auxquelles ils s'adonnent sans grand danger que les activités économiques qui leur sont dommageables ou encore les pires formes d'activités économiques auxquelles ils peuvent être exposés » (INSD¹⁶, 2008, p.34). Les lieux d'extraction artisanale de l'or sont, selon la littérature disponible (S. Keita, 2001, p. 18 ; G. André, 2014, p. 193 ; J. Bohbot, 2017, p. 11), les endroits où s'exercent des activités dangereuses. Ils sont le théâtre des opérations de creusage, concassage, de broyage, de pilage et de manipulation de produits chimiques dans le traitement du minerai. C'est aussi les lieux de la consommation de drogue et de la violence, de la pratique de la prostitution et d'exposition à des maladies. Or, les travaux dangereux qui sont les pires formes des activités sont proscrits pour les enfants (BIT¹⁷, 1999, p.2). Est enfant dans le cadre de cette étude, tout individu âgé de moins de 18 ans.

Le canevas suivi est le suivant : dans un premier, est présentée la méthodologie ; suivent les résultats puis la discussion.

1. Méthodologie

Cette recherche est le fruit d'une enquête qualitative (entretiens, focus group, observations) réalisée de mars à avril 2021 sur « les impacts sociodémographiques des activités extractives d'or au Burkina Faso » par l'Institut Supérieur des Sciences de la Population (ISSP) dans le cadre du projet susmentionné. La collecte a couvert huit communes, réparties dans huit régions différentes du Burkina Faso à savoir : la commune de Tiébélé dans la région du Centre Sud, Boudry dans le Plateau Central, Yako dans le Nord, Dasso dans le Centre-Ouest, Bondigui dans le Sud-Ouest, Boni dans les Hauts Bassins, Fara dans la Boucle du Mouhoun et la commune de Sidéradouguou dans la région des Cascades.

Carte1. Situation géographique des zones d'enquête



Dans chacune des communes, un village situé dans un rayon de cinq kilomètres (5 km) autour d'un site d'orpaillage a fait l'objet de prospection par deux enquêteurs. Pour la production des données, un guide entretien a été adressé aux autorités coutumières, administratives, municipales et aux responsables des orpailleurs ; un guide d'animation de focus group a été administré aux femmes et aux hommes des différents villages concernés ; une observation directe non-participante est venue en appui aux données discursives. Dans cette démarche, une analyse de contenu a été faite afin d'identifier et d'analyser le travail des enfants sur les sites d'or, les raisons de leur présence sur les sites et les effets sur leur éducation dans les zones d'extraction artisanale de l'or au Burkina Faso.

2. Résultats et discussion

Les principaux résultats issus de l'enquête qualitative réalisée sont explorés, illustrés et décrits. Dans la discussion, les résultats ont été confrontés avec la littérature existante suivant une diversité de situation.

2.1. Résultats

Les résultats portent, dans un premier temps, sur la typologie du travail des enfants sur les sites, en vue de montrer leur diversité. Dans un second temps, les raisons cachées de leur présence en ces lieux, c'est-à-dire les arguments fournis pour la justifier. Dans un troisième temps, il s'est agi d'examiner les effets de l'orpaillage sur leur éducation.

2.1.1. La typologie du travail des enfants sur les sites d'or

Pour une analyse des travaux des enfants sur les sites d'orpaillage, il est important de savoir qu'ils sont affectés à diverses tâches, quel que soit leur âge.

La fréquentation des sites d'or par les enfants demeure une réalité dans presque toutes les zones explorées. Ainsi, les données révèlent qu' : « *on peut avoir des enfants de six (06) à quatorze (14), quinze (15) ans en[y] allant* » (Propos d'un directeur d'école, entretien réalisé le 27 mars 2021 à Kollo). Elle est confirmée par cet extrait : « *les enfants de 6, 7, à 10 ans y vont, même les nourrissons avec leur mère. Les enfants de 15 ans entrent dans le trou* ». (Propos d'un cultivateur, focus group réalisé le 25 mars 2021 à Djarkadougou). Ces arguments montrent explicitement que certains enfants sont présents sur les sites d'or par effet d'entraînement par les parents et d'autres sont impliqués dans l'exploitation artisanale de l'or ainsi que des prestations de services ou activités annexes sur les sites d'orpaillage. Ils sont soumis à des tâches comme le vannage, le lavage et creusage (enfants de 15 ans et plus) pendant que leurs camarades évoluent dans la restauration, le commerce, les corvées d'eau, la garde des enfants (baby-sitter).

Ces principales activités, assignées aux enfants, sont observables sur le terrain. En témoignent ces images de la planche 1 (photo 1 à photo 5) :



Planche 1 : Illustration des travaux des enfants sur les sites : amusement, lavage, baby-sitter, vannage et restauration

Source : Enquête de terrain mars-avril 2021

Photo 1 : Certains enfants se divertissent pendant que d'autres s'activent au lavage de la terre vannée et tamisée.

Photo 2 : Un enfant de sexe masculin en cours de lavage de la terre.

Photo 3 : Un enfant de sexe féminin assure le rôle de garde bébé auprès de la mère de l'enfant qui fait le lavage d'une terre tamisée.

Photo 4 : Un enfant de sexe féminin tenant de la terre creusée et en position de vannage et tamisage.

Photo 5 : Adolescent de sexe masculin, orpailleur qui prépare son repas.

Ces différentes images illustrent la présence des enfants sur les sites d'or et certaines des activités pratiquées. Un enquêteur confirme cela en ces termes : « *les enfants sont dans le commerce et dans la restauration, car nous avons interdit qu'un enfant s'approche des trous. Si on voit un enfant aux abords d'un trou, le propriétaire a des problèmes* » (Propos d'un responsable de site, entretien réalisé le 26 mars 2021 à Ragounda). Cette affirmation laisse croire qu'il existe un suivi et un contrôle des enfants sur les sites d'or, surtout autour des trous de mine. À Kollo, dans la commune de Tiébélé par exemple, où l'Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS) intervient, des sensibilisations sont menées à l'endroit des populations sur l'interdiction des enfants sur les sites. En témoigne la version de ce responsable de site :

« Sur le site, avant notre arrivée, il y avait peu d'enfants. Et puisque les enfants sont interdits sur les sites, depuis notre arrivée, on est en train de travailler sur ça [présence des enfants sur les sites] à travers la sensibilisation. Il y a aussi l'ANEEMAS qui mène un travail contre le travail des enfants sur le site. Mais sur ce site, il y a quelques enfants qui sont là chaque fois. Comme leurs mamans viennent vendre de l'eau dans le marché, là où il y a les mamans, il y a aussi des enfants ; mais au niveau des trous, il n'y a pas des enfants. Donc, chaque fois, on chasse les enfants, on fait des sensibilisations contre la présence des enfants sur le site » (Propos d'un responsable des orpailleurs, entretien réalisé le 27 mars à Kollo).

Mais, la réalité est tout autre. Les observations sur le terrain montrent les failles ou l'absence de prudence ou encore de rigueur dans l'application de ces mesures.



Source : Enquête de terrain mars-avril 2021

Planche 2 : Illustration d'un jeu d'enfants dans un trou de mine

Cette planche 2 traduit un jeu d'enfants dans un puits minier avec le dispositif mis en place par les propriétaires du trou pour leurs accès : la descente et la sortie des orpailleurs du puits minier et la sortie de la terre creusée. Photo 1 : des enfants se servent du dispositif pour aider leur camarade qui est dans le trou. Photo 2 et 3 : l'enfant (en rouge) qui est aidé par ses pairs est visible depuis le trou en étape sortie grâce au dispositif et dans la photo 4, cet enfant est tiré d'affaire.

Bien qu'il existe des mesures qui empêchent les enfants d'accéder aux trous creusés, ils arrivent à tromper la vigilance de l'équipe de surveillance et se servent des dispositifs autour des trous qu'ils trouvent amusants. Ce jeu est à risque pour les gamins qui ignorent sa dangerosité.

À propos du travail des enfants sur les sites d'orpaillage, certains parents expriment leur désarroi en ces termes :

« À vrai dire, un enfant ne doit pas faire de travaux s'il n'a pas 15 ans. Mais de nos jours, nous parents, refusons que nos enfants fassent des travaux qui dépassent leur force, mais nous sommes surpris de les voir descendre dans les trous pour creuser le minerai. Ils sont insensibles aux conseils du fait que nous ne pouvons pas leur donner l'argent qu'ils gagnent en travaillant sur le site. Les enfants du village qui ne vont pas sur le site sont peu. Leurs camarades les persuadent avec de l'argent, du riz, de la viande » (Propos d'un cultivateur, focus group réalisé le 27 mars 2021 à Kokanko).

Cela traduit une impuissance des parents face à la présence des enfants sur les sites d'or. De ce fait, certains perçoivent les enfants de moins de 15 ans qui évoluent déjà dans l'orpaillage comme étant dans une situation de dérive sociale. Autrement dit, ces enfants sont considérés comme des déviants. Ils n'ont aucune culture scolaire, ni d'apprentissage d'un quelconque métier comme l'estime cet enquêté :

« Les enfants qui ont commencé l'orpaillage à 10, 12, 13, 15 ans comme ça, ça veut dire que ce sont des enfants qui ont raté l'école. Ça, c'est un, et de deux, ce sont des enfants dont les parents faisaient des travaux par exemple d'agriculture, mais ces enfants ne connaissent plus ce que c'est que l'agriculture. Ça veut dire que ce sont des enfants qui n'ont rien appris

comme métier parce qu'à 16 ans, on peut commencer à apprendre un métier » (Propos d'une autorité municipale de Fara, entretien réalisé le 29 mars 2021 à Fara).

Si des enfants sont orpailleurs, c'est qu'au-delà des condamnations des parents et autres responsables de site minier ou propriétaire de trou, un double jeu peut se percevoir, c'est-à-dire un certain niveau de tolérance des parents vis à vis des arguments des enfants.

2.1.2. Les raisons cachées de la présence des enfants sur les sites

Le travail des enfants sur les sites d'or semble complexe à cerner. Incriminer le travail des enfants serait faire fi de certaines réalités sociales qui les conduisent à cette pratique. La fréquentation des sites par les enfants paraît une réponse à la vulnérabilité économique ou à l'état de pauvreté du monde rural paysan qui, jusque-là ne comptait que sur la production agricole pour des dépenses familiales et individuelles. Mais, les aléas climatiques précarisent le rendement agricole.

L'apparition de l'or dans ces zones agricoles est alors perçue comme une solution palliative à l'instabilité économique pour ces ruraux qui convergent vers les zones d'orpaillage après avoir parfois cédé leur champ. Cependant, dans certaines localités, comme à Nanano (Région de la Boucle du Mouhoun), les représentations sociales liées au caractère sacré de l'or faisaient de son exploitation la chasse gardée des femmes, ce qui empêchait les hommes de s'y aventurer. Pour contourner cet interdit social, les enfants sont mis en avant.

« Nos enfants ont appris [...] avec les petits moose [ethnie du Burkina Faso], parce que l'exploitation de l'or était notre totem. Mais, comme le monde a changé maintenant, ils ont établi des relations d'amitié avec les petits moose qui exploitaient déjà l'or. Et les femmes aussi ont commencé à se lancer dedans et, ce qu'elles gagnent, elles gèrent la popote avec ça (Propos d'une ménagère, focus group réalisé le 29 mars 2021 à Nanano) ».

Les enfants sont ainsi utilisés pour démystifier les représentations sociales.

Bien qu'il y ait des tentatives d'interdiction des enfants sur les sites, et même des perceptions négatives liées à la fréquentation des sites d'or par ces derniers, certains parents les envoient néanmoins lorsqu'ils ne les accompagnent pas. Les raisons qui sous-tendent cette pratique résident dans les représentations sociales, notamment à la chance en lien avec la sacralité de l'or. Pour ces populations, l'or se prête facilement aux plus chanceux, aux enfants qui sont innocents et dont les péchés sont moindres que ceux des adultes. Cet extrait en est l'illustration :

« Il y a des enfants de tout âge, il y a même les enfants de moins de dix ans. Tu vois l'enfant qui est en train de passer [l'enquête a pointé du doigt un enfant qui passait], il a huit ans. La fois passée, il est allé et il a eu deux mille francs CFA. Les enfants sont les plus chanceux sur les sites. Les grandes personnes ont trop de problèmes donc ils n'ont pas la chance comme les enfants » (Propos d'une ménagère, focus group réalisé le 29 mars 2021 à Nanano).

Cette représentation sociale pourrait donner une explication aux travaux de vannage et de lavage auxquels les enfants sont souvent soumis sur les sites.

Une autre raison qui pousse les parents à envoyer leurs enfants sur les sites d'orpaillage est le faible revenu des ménages. Les enfants sont alors utilisés et les gains journaliers, issus de leurs diverses activités, contribuent à la gestion des dépenses familiales. En témoignent ces propos :

« Les parents envoient leurs enfants sur ces sites-là à la recherche de leur pain quotidien. Par exemple, le papa sait qu'en envoyant son enfant sur le site, peut-être le soir, il peut revenir avec un 1 000 FCFA et ce petit jeton peut servir à gérer les petits problèmes au sein

de la famille » (Propos d'une autorité municipale de Fara, entretien réalisé le 29 mars 2021 à Fara).

Enfin, certains parents ont élu domicile dans le camp des orpailleurs avec leur famille, à l'affût des opportunités de gains. Ce faisant, les enfants, issus de ces ménages, n'ont plus d'autres choix que d'apprendre auprès de leurs parents l'activité que ces derniers mènent sur le site.

2.1.3. Les effets de l'orpaillage sur l'éducation des enfants

L'activité d'orpaillage a un impact ambivalent sur les liens familiaux et sur l'éducation (la socialisation) des enfants. Elle peut, dans une certaine mesure, soit consolider les liens familiaux et favoriser l'éducation des enfants pour ceux qui en ont conscience, soit causer la dislocation des liens sociaux et perturber l'éducation des enfants. Mais, c'est cette deuxième facette qui est beaucoup plus présente dans les zones d'étude. L'orpaillage a considérablement influencé le système éducatif, qu'il soit formel ou non formel. En effet, l'éducation familiale est en déclin, car le contrôle social s'est affaibli en faveur de la remise en cause de l'autorité des aînés autrefois considérée comme le fondement de l'ordre social. Cette déviance relève de l'usage détourné (malveillant) des retombées de l'orpaillage, mais aussi des effets de la consommation des stupéfiants. « Les enfants fréquentant le site ne respectent pas les aînés » (Propos d'une autorité coutumière, entretien réalisé le 25 mars 2021 à Djarkadougou). L'orpaillage engendre donc un bouleversement de l'ordre social préétabli. Un autre enquêté fait une analyse comparative avec la situation antérieure des ménages en matière de gestion du patrimoine familial avant de conclure : « Avant, on partait travailler ensemble dans les champs et c'est le papa qui détenait le patrimoine familial. Mais maintenant ce n'est plus le cas, les enfants sont indépendants financièrement » (Propos d'un cultivateur, focus group réalisé le 29 mars 2021 à Dossi). C'est ainsi que l'extraction artisanale de l'or transcende les valeurs sociales, l'éducation familiale des zones d'orpaillage et suscite une restructuration de l'ordre social et cela n'épargne pas l'éducation formelle.

Autant que l'éducation familiale, l'éducation scolaire est sous l'emprise des effets de l'extraction aurifère artisanale dans les localités avoisinantes des sites. L'ambivalence de l'orpaillage est aussi mise en exergue dans le volet de l'éducation : d'un côté, il est défavorable à la fréquentation scolaire et, de l'autre, il est perçu comme une opportunité pouvant la booster par les moyens qu'il procure en vue d'assurer les charges liées à la scolarité.

L'orpaillage est défavorable à l'éducation scolaire des enfants, car il contribue à l'augmentation du taux d'absentéisme (qui devient parfois chronique), de déperdition, d'abandon scolaire au profit de la fréquentation des sites d'or artisanaux. À ce sujet, un enquêté répond sans ambages :

« Wahi ! Surtout, sur ce point, l'orpaillage a entraîné l'abandon scolaire de beaucoup d'enfants dans la communauté. Arrivés au CM2 ou en sixième, beaucoup refusent de continuer l'école. Quand ces enfants scolarisés constatent que leurs camarades reviennent des sites avec 5 000 FCFA, eux aussi abandonnent l'école au profit de l'orpaillage. Beaucoup ont refusé l'école ainsi. Souvent, les mères traînent leurs enfants à l'école et dès qu'elles tournent le dos, les enfants disparaissent pour se retrouver sur le site de l'orpaillage. À la récréation, ils faufilent derrière les buissons pour se retrouver dans le site d'orpaillage. Ces abandons scolaires, dus à l'orpaillage, sont un véritable problème dans notre communauté » (Propos d'une autorité coutumière, entretien réalisé le 25 mars 2021 à Djarkadougou).

Cette déclaration est appuyée par cet enquêté à travers ce témoignage :

« Il y a beaucoup qui abandonnaient l'école. Moi-même, j'ai vu un [enfant] dans ce cas d'abandon et je suis allé lui demander pourquoi il a abandonné. À ma grande surprise, il a dit ah ! Monsieur le Maire, si le maître vient chez lui [l'enfant] là, il [l'enfant] peut lui [le

maître] donner de l'argent même. Donc lui [l'enfant] ne va pas laisser l'orpaillage. Ha ha ha. Oui oui » (Propos d'une autorité municipale de Dassa, entretien réalisé le 30 mars 2021 à Dassa).

Cette situation, motivée par la cupidité des apprenants et/ou des parents, est présente dans les discours des acteurs du monde éducatif. L'un d'eux s'exprime ainsi : « *C'est grave dans la région du Sud-Ouest. Dans notre petit collège, nous avons enregistré plus d'une soixantaine d'abandons déjà au profit de l'orpaillage cette année scolaire 2020-2021* » (Propos d'un enseignant du secondaire, entretien réalisé le 03 avril 2021 à Gaoua). Et un autre d'étayer cela en évoquant la complicité des parents souvent dans le processus de désertion des classes par les élèves en ces termes :

« On ne peut pas finir de citer hein ! Des fois, on a nos enfants qui se retrouvent sur le site, ils viennent comme ils veulent, tu ne peux pas les suivre. Des fois même, quand on vient les chercher, on nous adresse des paroles que toi-même, tu ne peux pas croire, par exemple, on peut venir te dire toi, tu es arrêté là, tu es fonctionnaire, mais tu as quoi [pour lui signifier son faible revenu]. Mais le véritable problème, ce sont vraiment les jeunes-là, les enfants-là, les enfants de primaire là, voilà, c'est surtout eux. Même quand on remonte au lycée, c'est pareil ! Beaucoup ont abandonné, les filles-là, plein ont pris des grossesses » (Propos d'un directeur d'école, entretien réalisé le 27 mars 2021 à Kollo).

Un autre enquêté affirme : « *Quand j'enseignais toujours, j'ai grondé une de mes élèves parce qu'elle était absente à mon devoir et elle m'a dit : professeur ! Un gramme d'or vaut 1000 fois mieux que la note de 20/20 en mathématiques* » (Propos d'une autorité municipale de Yako, entretien réalisé le 02 avril 2021 à Yako).

L'argumentaire des adeptes des abandons scolaires est clair : l'école est une perte de temps et les sites d'orpaillage sont une solution à leurs besoins financiers. Les enseignants restent perplexes face à ces pratiques, souvent encouragées par les parents de diverses manières. Certains parents ont, soit élu domicile sur les sites d'or, soit y ont déporté la cuisine familiale et y invitent leurs enfants pour les repas du midi. Ceci ouvre les portes de la tentation aux scolarisés témoins des gains de leurs camarades d'âge d'y rester. C'est ce qui est déductible de ces propos : « *Souvent même à midi les élèves partent là-bas aller manger chez leurs mères qui y sont. Elles disent à leurs enfants de les rejoindre sur le site parce qu'elles vont préparer là-bas* » (Propos d'un directeur d'école, entretien réalisé le 29 mars 2021 à Doh).

Certains élèves finissent par succomber à ces tentations lorsqu'ils côtoient leurs pairs restés sur le site. Cela arrive lorsqu'ils s'aperçoivent que leur rendement scolaire ne sera pas à la hauteur de leurs attentes comme l'affirme cet enquêté :

« L'orpaillage a vraiment la peau dure dans la zone de Doh. Nos élèves sont beaucoup impliqués. Un enfant de CM1 ou CM2, quand il voit que les premières compositions n'ont pas donné [les notes sont mauvaises] et il sait qu'il va redoubler, directement, il part sur le site sans achever l'année et on n'a pas d'autres choix. Or, le redoublement est permis, mais quand il voit que lui, il va redoubler et d'autres vont passer [aller en classe supérieure], non ! Non ! Il préfère aller sur le site » (Propos d'un directeur d'école, entretien réalisé le 29 mars 2021 à Doh).

En revanche, d'autres prennent conscience des conditions de vie de leur ménage d'appartenance et font de cette activité une opportunité éphémère à exploiter pour une meilleure réussite à l'école. C'est le cas de cet élève dont parle cet acteur de l'éducation : « *La preuve : il y a un de mes élèves de CM2 qui servait de cuisinier et il s'est retrouvé avec une somme de 1 million lors du partage du butin. On se disait que l'enfant n'allait plus revenir à l'école, mais à notre grande surprise, il est revenu et il a composé et obtenu son CEP* » (Propos d'un directeur d'école, entretien réalisé le 29 mars 2021 à Doh).

L'orpaillage est alors perçu comme un phénomène ambivalent qui, selon la manière dont les individus se l'approprient, peut influencer négativement ou positivement la société dans sa dimension éducative.

La confrontation des résultats observés avec d'autres sources permet de cerner les similitudes et les divergences à travers la discussion qui suit en vue de raffermir ou non les théories qui se dégagent de la présence des enfants sur les sites.

2.2. Discussion

Les raisons cachées de la présence des enfants sur les sites d'or peuvent s'analyser sous une dimension économique pour les populations des zones d'orpaillage et les producteurs agricoles surtout. L'espoir du monde rural paysan ne repose que sur l'activité agricole qui est d'ailleurs sa première source de revenu et dont il se sert du surplus pour ses dépenses quotidiennes. Cet espoir se brise progressivement pour des raisons climatiques, défavorables aux pratiques agricoles. Ainsi, l'apparition de la pratique de l'orpaillage dans ces zones vient à point nommé pour ces populations confrontées à une situation d'instabilité économique et d'insécurité alimentaire.

Autrefois, la saison morte était dédiée à la migration saisonnière en quête de ressources d'appoint. L'orpaillage est devenu l'alternative. Hommes, femmes et enfants convergent vers ces zones d'or dans l'optique de se procurer un revenu financier consistant plus que l'agriculture comme le soulignait déjà K. H. Konan et al. (2016, p. 101). Pour ces auteurs, afin d'assouvir leurs besoins essentiels, les populations se dirigent vers les sites d'extraction d'or où elles pensent trouver des revenus meilleurs sauf qu'elles y laissent leur santé et peut-être plus encore.

Ces besoins économiques sont perceptibles dans les travaux de T. Zongo (2019, p 130) lorsqu'il évoque la pauvreté comme étant l'une des premières causes de l'abandon de l'école par les enfants au profit des sites aurifères artisanaux dans le Sanmatenga au Burkina Faso. Pour cela, des parents n'hésitent pas à envoyer leurs enfants ou de se faire accompagner par ces derniers sur les sites d'extraction d'or. Les enfants, une fois sur les sites, exercent divers travaux. Il s'agit entre autres du vannage, du lavage, de la restauration, du petit commerce. Certains sont impliqués dans toute la chaîne de production d'or, c'est-à-dire du creusage à la récupération du produit fini. Ce qui corrobore les analyses de S. Keita (2001, p. 18) mentionnées, plus haut. Nos analyses sont aussi corroborées par ce témoignage.

« Un jour, alors que je traversais comme à l'accoutumée les sites miniers artisanaux, je fus surprise de rencontrer pour la première fois une famille entière de mineurs artisanaux. C'était un trou profond et large de plusieurs mètres, dans lequel quatre enfants, âgés de 6 à 12 ans s'affairaient, dans une eau qui arrivait presque aux épaules des plus jeunes, à creuser davantage pour avoir accès à d'autres couches de terre. La mère, à leurs côtés, s'agitait pour ramollir la terre que le chef du ménage tamisait pour récolter des particules d'or » (G. André, 2014, p. 193).

Cette implication des enfants dans l'orpaillage résulte aussi des représentations sociales liées à l'or selon lesquelles il se prête plus facilement aux enfants, comme le révèlent les données. Il faut donc percevoir cette présence des enfants, souvent envoyés par leurs parents sur les sites, comme une stratégie de contournement des conceptions qui sacralisent l'or en faisant de cette richesse, une propriété des êtres surnaturels comme l'évoque (C. Panella, 2007, p. 6) dans ses travaux sur l'éthique sociale du Damansen au Mali. Ces perceptions sociales sont une sorte de protection des ressources aurifères. Elles interdisent l'extraction minière ou font d'elle une propriété féminine dans certaines localités comme en "pays lobi" dans le Sud-Ouest du Burkina Faso (H. Labouret, 1931, p.76). Au regard, du caractère sacré et mystique de l'or, les enfants sont perçus comme plus chanceux, mieux, les moins impliqués dans certaines pratiques de la vie pouvant entacher les chances d'un chercheur d'or, à qui l'or se prête facilement. C'est

ce qui motive les parents à se rendre sur les sites avec les enfants dans l'optique de profiter de la chance de ces derniers.

Le danger reste les multiples effets auxquels les enfants font face : la consommation des stupéfiants, la remise en cause de l'autorité des aînés, les déperditions scolaires, etc. Cela rejoint les analyses des travaux de G. André (2014, p. 193) au Ghana. Certains enfants, inscrits à l'école, et qui s'adonnent à l'extraction minière à temps partiel (congés, vacances, les week-ends) ou qui fréquentent simplement les sites d'or parce que leurs parents y sont, finissent par prendre goût à la vie de ces lieux ou du gain monétaire et abandonnent l'école pour cette activité. Les déperditions scolaires sont révélées dans les travaux de I. Sanou (2014, p. 40) à Kampti. Il en est de même pour les travaux de J. Bohbot (2017, p. 11) qui stipulent que ces enfants, en plus être vulnérables en termes de santé, sont retirés du système scolaire au profit de l'orpaillage et demeurent presque sans issue d'avenir. Ce constat est aussi remarquable dans la sous-préfecture de Kintinian en Guinée où les enfants sont une main-d'œuvre par excellence dans les sites d'or. Ainsi, de 18 845 élèves de l'enseignement élémentaire à la rentrée 2015-2016, l'on ne terminera l'année scolaire qu'avec 16 000 élèves soit 2845 abandons (F. B. Cissé, 2019, p. 113).

L'avenir des enfants de ces milieux semble déjà compromis. Cette situation est un défi majeur que l'autorité doit penser de manière cohérente et totale.

Conclusion

La vulnérabilité économique des milieux ruraux burkinabè, principalement agricoles est le facteur déclencheur de la convergence des populations vers les sites miniers. Une instabilité économique, due aux aléas climatiques (pluies irrégulières et violentes, saison de pluie courte, ...), qui oblige les populations (hommes, femmes et enfants) à trouver refuge dans l'extraction artisanale de l'or. Malgré l'existence de droits des enfants qui exigent leur protection contre toute forme de travail qui dépasse leur compétence, ils sont sur les sites pour divers travaux (creusage, vannage, lavage, autres prestations de services) et pour de multiples raisons dont la principale demeure la recherche d'un revenu financier consistant par rapport au rendement agricole. Dans ce contexte, rien ne peut empêcher un enfant, témoin de la misère de ses parents, d'entreprendre une activité, aussi contraignante soit elle, pour les assister. Les enfants, dans certaines zones, sont le moyen de transgression des représentations sociales qui empêchaient l'exploitation de l'or ou conférait son exploitation aux femmes. Cette situation influe sur l'éducation formelle et non-formelle des enfants dans les zones d'extraction d'or lorsque les autorités administratives et politiques ne travaillent pas à assister les ménages et les laisse à leur seul sort.

Références bibliographiques

- ANDRE Géraldine, 2014, «Droits de l'enfant et libéralisation du secteur minier au Ghana», *In Presses de Sciences Po | «Autrepart» vol. 72, n°4*, pp. 183-199. DOI : 10.3917/autr.072.0183.
- BATENGA Moussa, 1995, « L'or des régions de Poura et de Gaoua : les vicissitudes de l'exploitation coloniale, 1925-1960 », *In The international journal of african historical studies*, vol. 28, n° 3, pp. 563-576.
- BOHBOT Joseph, 2017, « L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées », *In EchoGéo*, n°42, pp. 1-19 DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.15150>.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, 1999, *BIT Convention sur les pires formes du travail des enfants n°182*, OIT, Genève, 3 pages.

- CHEVRILLON-GUIBERT Raphaëlle & MAGRIN Géraud, 2018, « Ruées vers l'or au Soudan, au Tchad et au Sahel : logiques étatiques, mobilités et contrôle territorial », In *Bulletin de l'association de géographes français*, Vol. 95, n°95-2, pp. 272-289. DOI : <https://doi.org/10.4000/bagf.3272>
- CISSE FODE Bakary, 2019, *Étude des impacts de l'exploitation artisanale de l'or en République de Guinée (cas de la préfecture de Siguiri)*, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal, 176 pages.
- COTE Muriel, 2013, « De ce que constitue un Droit, Accès contesté à l'or entre libéralisation économique et décentralisation démocratique au Burkina Faso », In *Land Deal Politics Initiative, (LDPI), UK Department for International Development*, 27 pages.
- GRÄTZ, Tilo, 2004, « Les frontières de l'orpaillage en Afrique occidentale » in *Autre part*, n° 30, pp. 135-150. DOI : 10.3917/autr.030.0135
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE, 2008, *Enquête nationale sur le travail des enfants au Burkina Faso (ENTE-BF) 2006*, INSD, Ouagadougou, 40 pages.
- KEITA Seydou, 2001, *Études sur les mines artisanales et les exploitations minières à petite échelle au Mali*, England IIED and WBCSD (80), 53 pages.
- KIETHEGA Jean Baptiste, 1983, *L'or de la Volta noire: archéologie et histoire de l'exploitation traditionnelle, région de Poura, Haute Volta (archéologies africaines)*, Paris, Karthala, 247 pages.
- KONAN KOUAME Hyacinthe, KOFFI YEBOUE Stephane koissy & KOFFI Simplicie Yao, 2016, « Les cacaoculteurs délocalisés du secteur minier de Bonikro à l'épreuve de l'insécurité alimentaire au sud de la Côte d'Ivoire », In *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°2, Editions universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), pp. 94-105.
- MEDINILLA Alfonso, KARKARE Poorva, & ZONGO Tongnoma, 2020, *Encadrer à nouveau l'artisanat minier au Burkina Faso : Vers une approche contextualisée*, Document de Réflexion n° 270, pp. 1-24.
- Panella Cristiana, 2007, « L'éthique sociale du Damansen. Education familiale et orpaillage artisanale dans le Basidibé (Wasolon, Mali), In *Cahiers d'études africaines*, vol 47, n° 186, pp. 345-370.
- SANOU Ibrahim, 2014, *Enjeux socio-fonciers et politiques de l'exploitation artisanale des mines d'or. Le cas de la commune de Kampti dans le Poni (Burkina Faso)*, Mémoire de maîtrise/département de sociologie, Université de Ouagadougou, 57 pages.
- SCHNEIDER Klaus , 1993, «Extraction et traitement rituel de l'or», FIÉLOUX Michèle, LOMBARD Jacques et KAMBOU-FERRAND Jeanne-Marie, In *Images d'Afrique et Sciences sociales. Le pays lobi, birifor et dagara : Bukina Faso, Côte-d'Ivoire et Ghana*, Paris, Karthala/ ORSTOM, pp. 191-197.
- ZONGO Tongnoma, 2019, *Orpaillage et dynamiques territoriales dans la province du Sanmatenga « le pays de l'or » au Burkina Faso*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Panthéon Sorbonne, 265 pages.